



Réseau de Recherche et d'Echanges
sur les Politiques Laitières

www.repol.sn



Série « Notes Méthodologiques »

L'approche socio-technique des systèmes d'élevage

Application à la production laitière

Christian CORNIAUX, IER/CIRAD-EMVT

Note méthodologique n°03

Coordination : ISRA-BAME

Avec le concours de



GRET



L'objectif de cette note est de présenter les fondements de l'approche socio-technique des systèmes d'élevage et leur application à la production laitière puis de proposer des éléments méthodologiques (démarches et outils) permettant une analyse socio-technique des systèmes d'élevage.

Cette note se base notamment sur un travail de thèse en cours sur la gestion technique et la gestion sociale de la production laitière (étude réalisée dans le delta du fleuve Sénégal).

1. Cadre général de l'analyse

1.1. Justification d'une approche socio-technique

En Afrique de l'ouest, les politiques d'élevage visant le développement de la production laitière ont connu de nombreux échecs. Leur approche finalement très techniciste (promotion systématique de l'insémination artificielle ou des cultures fourragères) met sans doute en relief l'inadéquation de considérer systématiquement les producteurs laitiers comme des chefs d'exploitations laitières, produisant du lait pour vendre.

Au fond, il apparaît que le lait, avant d'être une « marchandise » doit être perçu comme un « produit social » dont la quantité échangée ne résulte pas du croisement des fonctions d'offre et de demande de la théorie économique classique. Autrement dit, le lait est produit et commercialisé par des éleveurs dont les caractéristiques sociologiques déterminent en partie la quantité disponible et, surtout, les possibilités de développement de la production laitière à moyen terme. Ces caractéristiques ne sont pas figées dans le temps et évoluent dans une dynamique qui mérite d'être appréhendée avec finesse.

Au demeurant, présenter l'homme comme le « producteur » de lait est un abus de langage. Ce serait oublier un peu vite qu'il est d'abord produit par des vaches¹. Si les vaches sahéliennes sont réputées peu performantes, leurs caractères rustiques leur permettent néanmoins de supporter les aléas climatiques et les principaux risques sanitaires, ainsi que de valoriser au mieux les ressources fourragères du milieu agro-pastoral. La vache est par conséquent un maillon essentiel à ne pas ignorer.

C'est dans l'explicitation des relations entre les règles sociales régissant l'élevage et la lactation des animaux, apparemment strictement biologique, qu'il nous semble aujourd'hui judicieux de faire porter la réflexion si l'on veut envisager, à terme, une modification efficace du système en place. Par modification « efficace », nous entendons l'augmentation globale et durable de la production laitière dans le respect d'équilibres sociaux, fonciers et technico-économiques.

1.2. Etat des connaissances et principes théoriques

Une littérature fournie et ancienne existe sur l'élevage pastoral et en particulier sur l'élevage peul². Elle est le fait, d'une part de zootechniciens qui se sont penchés sur le mode de conduite du troupeau en fonction des contraintes alimentaires et sanitaires, d'autre part d'ethnographes qui se sont intéressés à la culture de la vache, si caractéristique des Peuls, de géographes qui ont largement évoqué le rapport homme-animal à l'espace et enfin d'économistes qui ont vu dans cet élevage une source de produits locaux susceptibles de concurrencer les importations.

¹ Pour être plus précis, par les femelles de mammifères. Dans notre contexte, on parlera en priorité de femelles zébus et, dans une moindre mesure, de brebis et de chèvres.

² Pour les autres ethnies qui nous intéressent directement dans le delta du fleuve Sénégal, à savoir les Maures et les Wolofs, les écrits sont en revanche particulièrement pauvres ... ce qui nous ouvre un champ d'études original.

1.2.1. Les apports des sciences sociales

* *des règles sociales non figées*

Les bilans mitigés des interventions techniques amènent les observateurs à mettre en cause des « pesanteurs socio-culturelles », ce qui les conduit trop facilement à assimiler les règles sociales à un carcan structurel. Cette posture conduit à imposer certains préjugés dans les discours scientifiques et, en particulier, une vision relativement statique de l'élevage traditionnel. A contrario de ce courant structuraliste, des travaux anthropologiques montrent comment les institutions sociales émergent et s'inscrivent dans une dynamique sans cesse renouvelée³.

* *le lait vu comme un « produit social »*

L'ethnologie a identifié des liens entre les pratiques et l'organisation de la société, en particulier chez les Peuls. La traite, que Bonte (1985) élève de Leroi-Gourhan qualifie de « *fait social* », apparaît ainsi comme un des moments clés du rapport à l'animal. « *Elle est au cœur des relations sociales* » ajoute S. Petit (2000). D'ailleurs, les noms donnés aux troupeaux de brousse et aux troupeaux laitiers reflètent à la fois une pratique technique et une pratique sociale. Bonfiglioli (1988) montre que le terme *biggal* marque cette dissociation qui s'accompagne d'une séparation de l'unité domestique⁴.

Le produit lait ne peut donc être considéré uniquement selon une vision matérialiste. Il n'est pas une simple « marchandise ». Autrement dit, pour comprendre son processus de production et de commercialisation, il est nécessaire d'adopter une autre posture : celle des acteurs qui le produisent. Le lait prend alors une autre dimension. Dans son étude du marché laitier de la zone sahélienne au Sénégal, Vatin (1996) voit ainsi le lait comme un produit autour duquel se construisent les rapports économiques et sociaux. Cette approche et les concepts présentés par Vatin⁵ paraissent particulièrement pertinents pour notre thématique en les appliquant non plus au marché mais à l'animal, qui, tout comme l'homme, doit selon nous reprendre toute sa place dans le processus d'offre laitière. Mais, cette confrontation des points de vue sociologiques et zootechniques est peu développée dans la littérature des sciences sociales. Qu'en est-il chez les zootechniciens ?

1.2.2. production laitière et approche systémique :

Utilisée seule, l'approche thématique n'est pas suffisante pour progresser dans des situations plus complexes, telles que celle de l'étude des systèmes d'élevage. Il s'agit pour nous de redonner aux producteurs toute leur dimension via leur pouvoir décisionnel, bref de

³ : P. Berger et T. Luckmann (1986) font évoluer et connaître leur théorie constructiviste dans les années 60 aux USA. Ces auteurs considèrent notamment que les intérêts et les identités des acteurs sociaux ne sont pas des données préalables aux interactions sociales et qui s'imposent une fois pour toute aux acteurs, mais ils sont construits par les idées, normes, valeurs, connaissances, que ces derniers partagent, par la culture dans laquelle ils sont ancrés. Les constructivistes sont donc plutôt holistes (un agent n'existe pas indépendamment de la structure dans laquelle il agit – la structure/le système a un effet à la fois causal et constitutif sur lui. Non seulement son comportement est affecté par cette structure, mais aussi et surtout ses intérêts et son intérêt sont construits par cette structure) qu'individualistes (l'agent existe indépendamment de la structure dont il fait partie – la structure n'a qu'un effet causal sur le comportement de l'agent).

⁴ D'après Bonfiglioli, « *biggal* » : technique pastorale qui consiste à diviser le troupeau bovin en deux : les bêtes laitières, aux déplacements réduits, demeurent avec le gros de la famille alors que le reste du troupeau, sous la conduite d'un berger, garde une grande mobilité à la recherche de pâturages. Le *biggal* est pratiqué lors des périodes les plus critiques sur le plan alimentaire.

⁵ Il s'agit de l'approche et des concepts de la sociologie économique (Steiner, 1999).

se repositionner sur ces acteurs centraux du système de production et de commercialisation. L'approche systémique répond par conséquent a priori à notre problématique. De nombreux travaux ont été conduits sur les systèmes d'élevage, définis comme complexes et pilotés. L'étude des pratiques, explicatives des stratégies, sont au cœur des études pluridisciplinaires menées sur le terrain. C'est que « *les pratiques des paysans répondent à un certain nombre d'objectifs et de contraintes dont la méconnaissance est la première source de l'inadaptation des propositions techniques issues de la recherche* » (Tourte (1965) cité par Landais (1994)).

Les systèmes d'élevage⁶ en milieu sahélien, du fait de leur apparente complexité et de l'échec de nombreuses recommandations techniques, ont logiquement fait l'objet de recherches systémiques dès les années 1980. Au sujet de la production laitière qui nous intéresse plus particulièrement, Lhoste et Milleville (1986) décrivent la traite en tant qu'acte technique et en tant que pratique au cœur d'un système complexe (figure 1). Le point de vue, somme toute très zootechnique qu'ils privilégient, rend bien compte de cette complexité. En revanche, il suggère que le lait n'est destiné qu'à l'autoconsommation à travers les « *besoins vivriers de la famille* ». A nos yeux, le principal défaut de cette schématisation de la traite se trouve dans le parti pris de regarder « *l'éleveur* » comme l'acteur central de cette pratique. Or, nous sommes en droit de nous interroger sur l'identité de cet éleveur : parle-t-on du gestionnaire, du propriétaire, du berger ou de sa femme ?

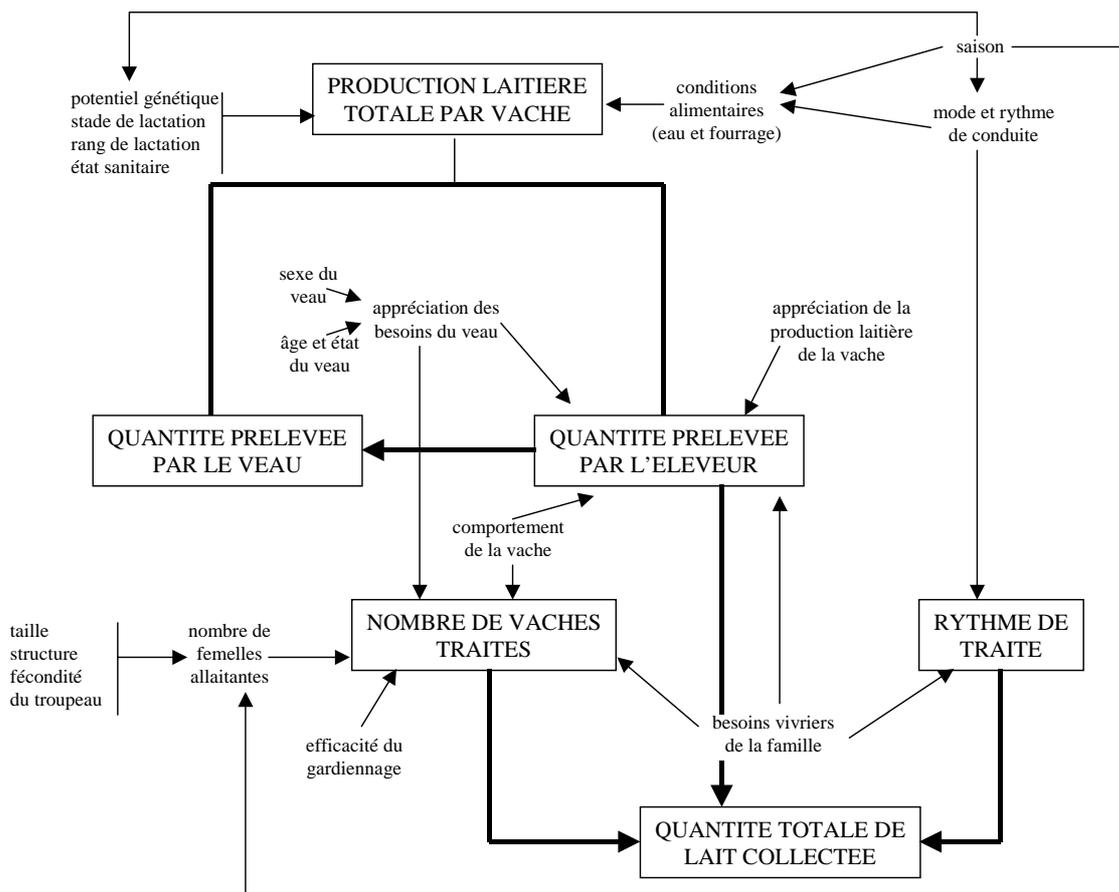


Figure 1 : composantes et facteurs de la traite (Lhoste et Milleville, 1986)

⁶ Le concept de « système d'élevage » est défini comme « *un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisés par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques* » (Landais, 1987). En 1994, Landais préfère parler de *modélisation systémique des activités d'élevage* plutôt que de modélisation des systèmes d'élevage, décriée pour son point de vue holiste trop marqué.

C'est que le triptyque Homme-Animal-Ressources de l'approche systémique présente un grave défaut. Il considère en effet implicitement que l'on travaille sur une exploitation pilotée par un acteur principal. Or, dans le cas de la production laitière en milieu agro-pastoral sahélien, comment définir l'exploitation ? Les pastoralistes choisissent généralement l'échelle de la concession ou celle du troupeau. Mais ce troupeau est la résultante de l'agrégation d'animaux propriétés de multiples personnes, parfois en dehors de la concession. Par ailleurs, qui est le pilote ? Difficile de répondre, si ce n'est en disant qu'ils sont également nombreux et qu'ils agissent à différents niveaux : gestion des parcours, vente des animaux, collecte du lait, vente du lait ... En outre, la production de viande ou de lait n'est pas obligatoirement un objectif prioritaire. C.H. Moulin (1993), dans son travail de modélisation des performances des troupeaux de petits ruminants et des pratiques d'élevage, résume finalement assez bien la situation : « *La démarche employée a permis de montrer l'effet des pratiques d'élevage sur la variabilité inter-troupeaux. Cependant, la variabilité intra-troupeau est très forte (le facteur « troupeau » n'explique que 15 % de la variance totale)* ». N'est-ce donc pas à ce niveau « *intra-troupeau* » que tout se joue ?

Aussi, se doit-on de redéfinir certains termes : qu'est-ce qu'un troupeau ? Qu'est-ce qu'une exploitation ? Quel sens peut-on donner à l'expression « producteur laitier » ? Dans la démarche systémique, qui n'est certes pas remise en cause, il est également ici nécessaire de réinterroger les notions de « pilotes » et « d'acteurs ». Comme le suggèrent les théoriciens du constructivisme, ils doivent avant tout être considérés comme des producteurs actifs de nouvelles normes, capables de modifier leurs règles et leurs pratiques.

Finalement, les sciences humaines doivent être davantage prises en compte dans les études relatives aux systèmes d'élevage afin de les rendre plus pertinentes et opérationnelles. Comment mieux les intégrer à nos modèles systémiques ? Avec quelles conséquences sur le plan méthodologique ?

2. Les approches

2.1. L'étude des pratiques dans les systèmes d'élevage

L'approche systémique permet la pluridisciplinarité, l'ouverture à d'autres sciences, notamment les sciences sociales. En théorie, elle doit conduire à éclairer l'étude de phénomènes complexes par la combinaison ou même la synergie de plusieurs disciplines. Dans les faits, on observe souvent que l'étude des systèmes d'élevage demeure très autocentrée sur une approche technique parfois enrichie par une étude économique mais à peine polie par un éclairage social (souvent qualifié de « vernis »). C'est souvent le cas dans l'étude des pratiques d'élevage.

L'étude des pratiques⁷ est une entrée privilégiée pour l'analyse des systèmes d'élevage. Elle conduit en effet à éclaircir les stratégies des éleveurs, impossibles à apprécier par une approche thématique. Elles sont aussi une entrée privilégiée pour l'étude socio-économique du fait de leur caractère ambivalent : à la fois technique mais aussi social. En outre, elles peuvent être observées, comparées selon des méthodes qui seront décrites au point 3. Les aspects techniques sont les plus commodes à relever (production, allotement, reproduction, ...). Leurs aspects sociaux sont en revanche généralement réduits à l'extrême dans la mesure où ils sont limités au pouvoir décisionnel du chef d'exploitation, maître prétendu des stratégies.

⁷ Les pratiques sont « ce que font les éleveurs ».

Cette simplification relève bien souvent d'un problème d'échelle de l'approche. La plupart des études systémiques sont conduites sur un large échantillon d'exploitations (plusieurs dizaines voire centaines). A cette échelle, les variables techniques peuvent être abordées sans trop de soucis. En revanche, les variables sociales ne peuvent l'être. La question centrale est en effet : qui décide quoi en matière de productions animales au sein des exploitations ? Le parti pris de privilégier systématiquement le chef de famille comme le décideur central et omnipotent est certes commode mais inexact. C'est particulièrement vrai dans le cas de la production laitière. Ainsi, il est nécessaire de compléter cette échelle d'approche avec des études plus fines menées au cœur des concessions d'élevage (par exemple sur la base d'un échantillon issu d'une typologie établie sur le précédent panel). A cette échelle, les pratiques peuvent être appréciées en fonction de l'intervention et du statut de chacun des membres de la concession. Dans le cas de la production laitière, il est ainsi prudent de noter l'ensemble des pratiques en fonction de l'ensemble des intervenants (qui ont parfois des intérêts divergents).

Quoiqu'il en soit, il faut reconnaître que les diagnostics basés sur l'étude des pratiques et produits par les recherches systèmes sur le terrain sont quelquefois trop globaux, voire superficiels ou trop exclusivement socio-économiques pour définir concrètement des priorités pouvant être appréhendables et conduites par les recherches sectorielles en laboratoire et en station. Il est souvent reproché, à juste titre, aux chercheurs systèmes de ne pas faire l'effort suffisant pour limiter leurs champs de compétence afin que les thèmes étudiés soient traitables. Le problème majeur de cette démarche est qu'elle ne permet pas directement l'action : elle n'est pas normative⁸.

2.2. L'approche « genre » (d'après Boutinot, 2001)

Le concept de « genre » est la traduction succincte du terme anglo-saxon *gender*. Il a pu être traduit plus précisément par : l'analyse par / selon le genre. Schématiquement, il désigne le sexe social par opposition au sexe biologique, autrement dit, il se définit par les processus différentiels de socialisation et d'éducation qui produisent l'homme et la femme dans une société donnée.

Ce concept apparaît à la fin des années 1980. Diverses tendances théoriques s'en sont emparées. Si toutes ont l'intérêt de rendre visibles les femmes dans leurs conditions sociales et dans les inégalités qu'elles subissent, toutes ne sont pas égales dans la portée des actions qu'elles sont susceptibles d'engendrer. Certaines ont insisté sur la complémentarité des rôles et des fonctions des hommes et des femmes, d'autres sur la construction sociale des inégalités entre les sexes mais sans entamer la question centrale du poids réel du pouvoir de décision des femmes.

Dans le domaine de la production laitière, cette approche peut être particulièrement performante pour éclairer la nature de ce pouvoir décisionnel. La division sexuelle du travail peut poser en effet problème dès lors que la raréfaction des produits, dont la commercialisation est rentable, se fait sentir. Il devient un problème social, c'est-à-dire concernant les rapports socio-sexués et hiérarchisés, quand les catégories d'individus intéressés sont dans la lutte pour le maintien ou l'affirmation de leurs droits respectifs⁹. Ainsi, une analyse selon le genre nécessite la prise en compte de la situation des femmes dans leur contexte socio-économique partagé avec les hommes et la connaissance de leurs positions

⁸ Ce qui est particulièrement difficile à accepter pour un technicien repu des protocoles inspirés de la méthode « Claude Bernard ».

⁹ Il faut ici bien distinguer le droit sur les animaux du droit sur le lait, notamment dans les sociétés pastorales.

respectives depuis la production jusqu'à la commercialisation (position économique qui doit se lire aussi comme un jeu dont les règles sont en train de se modifier).

Certes, cette approche ne permet pas l'étude des systèmes d'élevage. En revanche, elle permet de la compléter utilement, en apportant notamment un point de vue social sur la place de la femme dont la position est cruciale dans l'organisation de la production laitière au sein des concessions. Une telle approche peut ainsi être appliquée lors d'études ciblées sur le mode d'organisation sociale et zootechnique à l'échelle des troupeaux. Au delà de son statut et de ses liens et relations avec les autres membres de la concession, on peut efficacement combiner cette vision avec l'étude des pratiques : pratiques de production, de transformation et de commercialisation des produits laitiers.

3. Les méthodes

La recherche dispose de trois principaux moyens pour évaluer les systèmes d'élevage sur le plan socio-technique : l'observation directe, la mesure des performances de production et le dialogue avec les acteurs. La combinaison de plusieurs outils peut être mise en œuvre.

3.1. Les suivis

Le suivi zootechnique est une méthode éprouvée des études systémiques. Nous pouvons initialement l'employer pour apprécier la diversité des systèmes d'élevage à l'échelle d'un terroir. Selon les objectifs de l'étude, l'accent peut être mis sur le suivi mensuel détaillé des circuits pastoraux, des flux de produits animaux et des flux de sous-produits agricoles destinés à l'alimentation des troupeaux.

Pour une étude ciblée sur les systèmes laitiers, il est nécessaire de se focaliser sur les résultats relatifs à la gestion des produits laitiers (production, vente, reproduction, achat de complémentation alimentaire, ...).

3.2. Les monographies

Les études de cas n'ont aucune valeur de représentation statistique, mais de pertinence vis à vis des questions soumises à la recherche. La singularité bien comprise permet de cerner le collectif. Il ne s'agit pas de produire des monographies pour le plaisir de décrire des situations singulières mais d'établir un cadre d'analyse original susceptible de rendre compte de situations diverses en d'autres lieux. La question de la représentativité statistique ne se pose donc pas. De plus, l'identification de cas « témoins » leur octroierait une nature statique, à l'opposé de notre postulat initial. Nous cherchons donc à étudier des cas les plus divers possibles.

En outre, une monographie établie sur la base d'un suivi systématique et prolongé dans le temps doit nous permettre d'accéder à un niveau d'informations impossible à obtenir dans le cadre d'études à plus grande échelle. La notion de temps est importante. Des passages répétés auprès de nos interlocuteurs nous permettent de noter leurs pratiques que nous pouvons comparer à leurs dires : l'étude des pratiques permet d'accéder à ce qui ne se dit pas, ne se formule pas toujours dans les discours.

Concrètement, en matière de gestion des produits laitiers, il convient au sein d'une concession de noter :

- les productions individuelles des animaux traits ;

Ces entretiens peuvent être relativement ouverts, sur la base d'un guide d'entretien (notamment sur les questions de l'histoire et de la structure de la concession, des sources de revenus et des charges, de la propriété des animaux et des produits), ou fermés, sur la base d'un questionnaire ou de fiches de suivis (localisation, démographie des troupeaux, productions individuelles, transformation et commercialisation du lait).

La qualité des entretiens est fonction de la qualité du traducteur éventuel. Intégrant parfaitement le sens de nos questions, il doit savoir effacer sa propre analyse pour répercuter avec un minimum de biais les réponses de nos interlocuteurs.

3.4. Les enquêtes

Des enquêtes ponctuelles complémentaires peuvent être mises en place afin de mieux apprécier les possibilités d'évolution dans les systèmes d'élevage et plus particulièrement dans la gestion du lait. Elles peuvent notamment permettre de reconstituer l'environnement socio-économique des concessions ou leur histoire récente.

A des pas de temps de l'ordre d'une dizaine d'années, il est aussi possible de noter par enquêtes des trajectoires d'évolution. Elles concernent généralement un panel de 100 à 250 concessions.